

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

VIIIe ANNÉE

No. 3



1er MARS

1892

REVUE  
DU  
TIERS - ORDRE  
ET DE LA  
TERRE SAINTE

---

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

---

XV

II. RÉPARE TROIS ÉGLISES.

" Avec les autres ouvriers, François continuait l'œuvre commencée et, dans sa joie spirituelle, criait à haute voix, en français, (1) aux habitants et à ceux qui passaient près de l'église (S. Damien) : " Venez, aidez-moi dans la construction de cette église, futur monastère de Dames dont la renommée et la vie feront la gloire de notre Père céleste."

" Voilà comment, rempli de l'esprit prophétique, François prédit véritablement l'avenir. C'est là ce lieu sacré, où le Bienheureux François, environ six ans après sa conversion, donna naissance à la glorieuse religion, à l'ordre très excellent des Vierges consacrées à Dieu (les Clarisses,) dont la vie admirable et la glorieuse institution ont été pleinement confirmées par le Seigneur Pape Grégoire IX, de sainte mémoire, alors Evêque d'Ostie. (3 Comp., ch. 7.)

---

(1) Le B. Thomas de Célano ajoute à ce propos : " Toutes les fois que François était rempli des ardeurs du S. Esprit et se répandait en paroles ardentes, *il s'exprimait en français*. Il avait le pressentiment d'être souverainement honoré et vénéré tout spécialement par les Français." (2 Cél., 1 p., ch. 8.)

“ Le premier ouvrage entrepris par S. François, délivré des mains de son père selon la chair, fut donc de bâtir une maison à Dieu. Il n'essaye pas d'en construire une nouvelle, mais il répare l'ancienne, il rajcunit la vieille ; il n'en arrache pas les bases ; c'est sur le même fondement qu'il édifie. A son insu, il réserve cet honneur à Jésus-Christ. Personne, en effet, ne peut poser un autre fondement que celui établi par Dieu ; et ce divin fondement est le Christ Jésus. (1) (1 Cél., c. 8.)

“ Ayant bientôt réparé, par le secours divin et le concours des Assisiens, la susdite église, François, qui ne voulait pas se laisser engourdir par la paresse, se transporta en un autre endroit, un peu plus éloigné d'Assise, pour y réparer une église en ruine et presque démolie. Par là, il n'abandonnerait pas son bon commencement ; il mènerait tout à la perfection. Du reste cette église était dédiée à S. Pierre, et l'homme de Dieu, dans la pureté d'une foi sincère, portait une dévotion spéciale au prince des apôtres.

“ Ce nouveau travail achevé, François se rendit en un autre lieu nommé la Portioncule. Là on avait bâti autrefois une église en l'honneur de la B. Vierge Mère de Dieu ; mais cette église était, pour le moment, abandonnée ; personne ne s'en occupait. En la voyant si délabrée et délaissée, le saint de Dieu fut ému de pitié. Et comme il portait une dévotion fervente envers la Reine du monde et la Mère de toute bonté, il commença à demeurer habituellement près de cette église pour la réparer. (S. Bonav., c. 2 ; 1 Cél., c. 9.)

“ Or, selon le nom de cette église, appelée dès les temps antiques Ste Marie des Anges, les visites angéliques étaient fréquentes dans ce lieu. François le connut. Son respect pour les anges et son amour particulier pour la Mère de Jésus-Christ lui firent fixer là son pied. (S. Bonav. ib.)

“ Le saint homme aima toujours depuis ce lieu plus que tous les autres de la terre. C'était là qu'il avait commencé humblement, qu'il avait progressé dans la vertu, et

---

(1) Le B. de Célano passe, comme on le voit, d'une église matérielle, image de l'Eglise ou société spirituelle, à cette dernière. De même, semble-t-il dire, qu'en réparant l'église S. Damien, S. François s'est contenté de reconstruire sur les premiers fondements, ainsi en réédifiant l'Eglise Catholique, il en a conservé le vrai et inébranlable fondement, qui est Jésus-Christ. S. François n'a pas agi comme les hérétiques qui ont voulu retaire l'Eglise de fond en comble ; il s'est borné à ramener les chrétiens vers Jésus leur chef. C'était pour cela que Dieu l'avait suscité. C'est en cela que consiste sa mission ; c'est en cela que se trouve sa gloire, son mérite

qu'il acheva heureusement. Il avait que le royaume des cieux est par tout le monde et que la grâce divine est donnée aux élus de Dieu ; cependant il avait expérimenté que le lieu, où se trouvait l'église de Ste Marie de la Portioncule, était rempli d'une grâce plus abondante et visité fréquemment par les esprits célestes.

“ Aussi disait-il souvent à ses frères : “ Voyez, ô mes fils, à ne jamais délaissier ce lieu ! Si on vous en chasse d'un côté, rentrez par l'autre, (1) car il est vraiment saint et l'habitation de Dieu. C'est ici que le Très-Haut a augmenté notre petit nombre ; c'est ici que la lumière de sa sagesse a illuminé les cœurs pauvres de ses serviteurs ; c'est ici qu'il a embrasé nos cœurs du feu de son amour. Ici, celui qui priera d'un cœur pieux obtiendra sa demande, et le pécheur sera plus sévèrement puni. C'est pourquoi, vous tous mes fils, honorez dignement le lieu de la demeure de Dieu, et de tout votre cœur, d'une voix joyeuse et de louange célébrez-y le Seigneur.”

“ Nous verrons encore le Saint, à sa mort, recommander cet endroit à ses frères, comme très chéri de la Vierge.

“ Un frère dévoué à Dieu eut, par rapport à ce lieu, avant sa conversion, une vision digne d'être rapportée. Il voyait une multitude d'aveugles, le visage tourné vers le ciel et à genoux, autour de cette église. Les mains élevées, ils criaient avec larmes à Dieu, demandant sa miséricorde et la vue. Et voici qu'une grande splendeur se répandit sur tous, donnant la lumière à chacun avec le salut désiré.

“ Enfin, c'est dans ce lieu que l'ordre des Frères Mineurs fut institué par S. François instruit par révélation divine. Par une disposition de la Providence, qui dirigeait en tout le serviteur du Christ, François érigea trois églises matérielles, avant de commencer l'ordre et de prêcher l'évangile. Ainsi, non seulement il montait progressivement des choses matérielles aux spirituelles, des moindres aux plus importantes, mais encore il annonçait mystérieusement à l'extérieur par une œuvre sensible ce qu'il serait plus tard. En effet, cette triple réparation matérielle marque que, sous la conduite du saint homme, l'Eglise devait être triplement renouvelée et qu'une triple phalange (2) serait sauvée selon

---

(1) Ce conseil de S. François a été suivi. Lorsqu'il y a une douzaine d'années ce couvent fut pris par le gouvernement italien et vendu, les religieux purent le racheter ; ils l'habitent encore. Nous avons eu le bonheur d'y célébrer la Ste Messe plusieurs fois en 1882.

(2) S. Bonaventure fait allusion ici aux trois Ordres de S. François, par lesquels l'Eglise a été renouvelée et beaucoup d'âmes sauvées.

la forme, la règle et la doctrine du Christ, ainsi que nous le voyons aujourd'hui. (1 Cél., 2 p., c. 7 ; S. Bonav., c. 2.)

## II. CHANGE DE FORME D'HABIT.

“ Voici donc François qui demeure dans l'église de la Mère de Dieu. Il demande, avec de continuels gémisséments, à Celle qui a conçu le Fils de Dieu, plein de grâce et de vérité, de daigner devenir son avocate ; et, par les mérites de la Mère de miséricorde, il conçoit et enfante l'esprit de la vérité évangélique. (S. Bonav., c. 3.)

“ La troisième année de sa conversion s'écoulait depuis qu'il avait réparé l'église de la Portioncule. Pendant ce temps il portait une sorte d'habit d'ermite, ceint d'une courroie ; il tenait aussi à la main un bâton et marchait chaussé.

“ Or, un jour qu'il entendait dévotement la messe des apôtres, on lut l'évangile dans lequel Notre-Seigneur donne la forme de vie apostol'que aux disciples qu'il envoie prêcher, leur disant : “ Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni bourse, ni pain, ni bâton en voyage ; n'avez ni chaussures, ni deux tuniques.” François eut quelque intelligence de ce passage ; mais il supplia, après la messe, le prêtre de lui en donner une plus complète. Le prêtre lui expliqua au long ce texte évangélique. En entendant que les disciples de Jésus-Christ ne doivent posséder ni or, ni argent, ni monnaie ; ne porter en voyage ni bourse, ni sac, ni bâton, ne pas avoir deux tuniques, mais seulement prêcher le royaume de Dieu et la pénitence ; aussitôt rempli d'une joie inexprimable, cet ami de la pauvreté évangélique s'écria : “ Voilà ce que je veux ; voilà ce que je cherche ; voilà ce que, du plus intime de mon cœur, je désire accomplir.”

“ Tout ce qu'il venait d'entendre étant gravé dans sa mémoire, il se met joyeusement en devoir de l'exécuter. Il ne peut souffrir le moindre retard ; sa dévotion le porte à commencer tout de suite ce qu'il a entendu. Il enlève sa chaussure, dépose son bâton, se contente d'une seule tunique et remplace sa ceinture de cuir par une corde. A partir de ce moment il se fait une tunique en forme de croix, afin de chasser par elle toutes les imaginations diaboliques. Il la prépare très rude pour qu'elle crucifie la chair et ses vices ; il la veut très pauvre et sans ornement, d'une telle sorte que le monde ne puisse la convoiter. Pour les autres choses qu'il avait entendues, il s'empressé de les exécuter très promptement et avec grand respect. Fran-

çois, en effet, n'était pas un sourd auditeur de l'Évangile ; bien plutôt, il pensait soigneusement aux moyens d'accomplir à la lettre tout ce qu'il avait confié à sa fidèle mémoire. (3 Comp., c. 8 ; 1 Cél., p. 1, c. 9 ; S. Bonav., c. 3.)

« Dès lors s'appliquant de tout son cœur aux paroles de cette nouvelle grâce pour savoir comment il pourrait les mettre en pratique, l'homme de Dieu commença sous l'inspiration divine, avec une grande ferveur d'esprit et une grande joie intérieure, à observer la perfection évangélique et à prêcher publiquement la pénitence. (1 Cél., 1 p., c. 10 ; S. Bonav., c. 3 ; 3 Comp., c. 8.)

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

---

## LE TIERS-ORDRE A S. LAURENT.

---

Il y a bientôt trois ans que le R. P. Frédéric, notre commissaire de Terre-Ste, aux Trois-Rivières, prêchant, avec son cœur plein de Dieu, dans la paroisse de S. Laurent, voisine de Montréal, y fit connaître le Tiers-Ordre et le Cordon de S. François. Le terrain était bien préparé, car la paroisse, qui renferme d'excellents éléments de piété, est gouvernée avec zèle, intelligence et force, par le T. R. P. Beaudet, Provincial des Pères de Ste Croix. Comment avec cela, la grâce de Dieu, donnée toujours abondamment, surtout aux cœurs bien préparés, comment, dis-je, la grâce n'aurait-elle pas suivi les paroles de l'homme de Dieu et n'aurait-elle pas produit du fruit en abondance ?

Plusieurs centaines de personnes, tant hommes que femmes, ont donc répondu à l'appel du R. P. Frédéric, je veux dire, ont donné leur nom pour le Tiers-Ordre. Beaucoup d'autres se sont contentées de recevoir le Cordon Franciscain. Les enfants eux-mêmes, qui ont déjà fait la première communion, se sont mis sous la protection de S. François, en recevant ce précieux Cordon. De telle sorte que le Séraphique Père a, dans S. Laurent, de très nombreux serviteurs et enfants. Peut-être me trompé-je (et je le souhaite,) mais il me semble que peu de paroisses ont autant de dévotion et d'amour pour S. François d'Assise que S. Laurent.

Si Dieu nous montrait le fond des cœurs, comme lui-même le connaît, il nous semble que, tout naturellement, on pourrait constater que, pour aimer beaucoup S. Fran-

çois, un des grands favoris du Sacré-Cœur de Jésus, cette paroisse ne s'en trouve pas plus mal.

Il sera facile de le voir, si on songe que beaucoup d'hommes et de femmes fréquentent les sacrements, non pas seulement tous les mois, mais encore tous les quinze jours ou toutes les semaines. La fréquentation des Sacrements n'est-elle pas déjà, par elle-même, un bien sérieux ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit que "ses délices sont d'être avec les enfants des hommes" ? Et, quoi de plus important, pour un chrétien, pour quelqu'un qui aime Dieu, que d'accorder à son bon Sauveur la joie d'être avec nous d'une manière très intime ? Certes, c'est bien que de songer à notre bonheur éternel ; mais c'est mieux encore de penser à faire plaisir à Dieu. Dieu mérite toujours la première place. S'oublier pour penser à Dieu, c'est une pratique excellente. Nous la recommandons à tous nos Tertiaires, ils sont sûrs de n'y rien perdre. Notre cher Sauveur ne se laissera pas vaincre en générosité. "Quiconque, dit-il, abandonnera, pour l'amour de moi, son père, sa mère, etc., recevra le centuple en ce monde et la vie éternelle dans l'autre."

Si N.-S. donne le centuple à qui oublie pour lui son père et sa mère ; que donnera-t-il donc à qui s'oublie lui-même ?

La fréquente communion, en honneur à S. Laurent, ne peut que plaire à Jésus, et ainsi, non-seulement produire le résultat le plus enviable : donner à Dieu une joie très légitime ; mais encore procurer de grands avantages à ceux qui donnent à Jésus la joie d'être avec nous.

Mais qu'ai-je besoin de le prouver par mes raisonnements ? Les faits sont là, qui montrent le progrès spirituel opéré dans les cœurs et rendu visible dans la conduite extérieure. Le Tiers-Ordre a montré, par ses effets, qu'il est un moyen puissant de sanctification. Tel et tel, autrefois adonnés à la boisson, sont aujourd'hui des modèles qui encouragent les âmes faibles mais bien disposées. Aussi le Tiers-Ordre va-t-il en progressant dans cette paroisse bénie. Il y est en honneur ; c'est une gloire, fort légitime, d'être connu comme Tertiaire, et de porter l'habit franciscain. Car on l'y porte, et à certains jours de réunions plus solennels, et aux enterrements des membres de la Fraternité. La famille du défunt tient à cela ; elle veut que l'on sache que le mort était Tertiaire.

Le triduum, préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, fut très suivi ; le jour même de la fête, beaucoup de novices, frères et sœurs, firent profession, et des postulants, assez nombreux, reçurent le saint habit.

Disons encore que les communions furent nombreuses —environ 2000—durant le triduum et le jour de la fête.

Bien que toute jeune, la Fraternité de S. Laurent a son discréttoire des frères et des sœurs. Évidemment, jusqu'à présent, ces discréttoires n'ont pas pu fonctionner avec toute la régularité désirable ; les charges confiées aux divers membres du discréttoire ont été plus ou moins remplies par le T. R. P. Beudet. Cela était inévitable en commençant ; mais le T. R. P. Directeur, d'accord avec le P. Visiteur, a fait comprendre aux discrets que, désormais, il ne les considérerait plus comme novices sous le rapport des charges qu'ils doivent remplir. C'est accabler le P. Directeur, déjà absorbé par des occupations fort nombreuses ; c'est priver la Fraternité du précieux concours et du dévouement des membres intelligents et actifs auxquels les emplois ont été confiés. La tête doit gouverner, mais elle ne fait pas tout par elle-même ; les autres membres doivent agir sous sa direction. C'est aux pieds à marcher, aux mains à travailler, et ainsi de suite. Soit dit en passant, c'est ainsi que font les membres du discréttoire de Montréal. Maître et sous-maîtres ; maîtresse et sous-maîtresses des novices s'occupent activement de la formation des postulants et novices ; infirmière et sous-infirmières visitent les malades.

Mais, il est temps de terminer ; c'est de tout cœur que nous remercions le T. R. P. Beudet, du dévouement avec lequel il dirige la Fraternité de S. Laurent. Non moins cordialement, nous félicitons la Fraternité elle-même de l'accroissement que Dieu a daigné lui accorder. Courage et persévérance, lui dirons-nous ; les commencements sont toujours laborieux, mais les fruits n'en seront que plus délicieux. Que, par la grâce divine, il en soit ainsi.

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

---

## CHRISTOPHE COLOMB

LE GRAND NAVIGATEUR TERTIAIRE.

### V

La croyance des cosmographes était singulièrement confuse au sujet de la *mer ténébreuse*. Les uns assuraient qu'en continuant à voguer vers l'ouest en droite ligne, pendant trois ans, on n'atteindrait pas encore le rivage. D'autres disaient que les flots de la *mer ténébreuse* se continuaient à l'infini, et qu'elle était sans bords.

Le Père Juan Pérez se mettant au-dessus de ces opinions se demandait, dans sa sollicitude pour le salut des âmes et la gloire de Dieu, si par de-là ces ondes il n'y avait point des terres inconnues aux chrétiens, des peuples à évangéliser ? Et toujours ses sentiments lui donnaient une réponse affirmative.

Un jour, pendant que vaquant aux occupations de sa charge, il passait près de la loge du frère portier, il aperçut au parloir le médecin de la communauté, venu de Palos, regardant avec surprise un voyageur qui, arrivé à pied accompagné d'un petit enfant, en ce lieu si écarté de la route, demandait au frère portier un peu d'eau et de pain pour son fils. Le Père Gardien remarqua l'air de distinction de cet homme contrastant avec son dénuement. Reconnaissant à son langage qu'il était étranger, il se sentit pris d'une curiosité mêlée d'intérêt, et lui demanda d'où il venait, où il allait. Le voyageur lui répondit très simplement qu'il venait d'Italie, et qu'il allait à la Cour voir les rois, afin de leur communiquer un projet important. Le Père Gardien engagea l'étranger à entrer dans le cloître pour s'y reposer un peu, ce que celui-ci accepta.

Ce voyageur était Christophe Colomb.

Comment se trouvait-il amené dans ce monastère ? C'est ce que personne ne saurait dire.

En quelque lieu qu'il fût débarqué, il ne pouvait avoir eu l'intention de venir à la Rabida. Ce couvent, alors complètement caché dans les pins et visible seulement du côté de la mer, se trouvait hors de la droite route que devait suivre Colomb pour atteindre Huelva. Ce n'est qu'en s'égarant qu'il avait pu y arriver. Il y avait été nécessairement amené par un de ces hasards, calculés admirablement, qui nous révèlent l'action d'une puissance supérieure devant laquelle nous nous prosternons. En ce moment, Colomb se rendait à Huelva chez son beau-frère nommé Muliari, auquel sans doute il aurait confié son enfant pendant la poursuite de ses instances à la Cour de Castille.

Assurément la façon dont la Providence l'assistait à son débarquement en Espagne est merveilleuse. Quand il arrive sans protection, sans recommandation aucune, destitué de tout appui, dans un pays dont il ne sait pas même encore la langue ; la bonté divine l'adresse à l'homme le mieux préparé à ses idées, le plus digne de le comprendre, de le confirmer dans sa mission, le plus capable de le faire réussir.

Sous son vêtement religieux, Juan Pérez cachait un cœur que ni l'âge, ni la science, ni les austérités n'avaient point rétréci. Une subite attraction le porta aussitôt vers l'étranger et une sorte d'intimité s'établit promptement entre eux. Après les premières confidences de Colomb, le P. Gardien engagea son hôte à séjourner auprès de lui, le moment n'étant pas favorable pour soumettre immédiatement son projet à la Cour.

Colomb devenu l'hôte des franciscains, dégagé des soins de la vie matérielle, n'ayant plus à gagner le pain du jour, put donner tout son temps aux affaires de l'âme, à la contemplation des

choses divines. Là, il travailla à son perfectionnement intérieur. Il voulait par la prière, la pureté, devenir moins indigne d'accomplir l'œuvre immense dont il se sentait chargé. Ayant ses entrées à la bibliothèque du couvent, il étudia les Saintes Ecritures et les Pères ou Docteurs de l'Eglise ; il lut la Vie des Saints afin de pouvoir marcher sur les traces de ces amis de Dieu. Il aspirait du fond du cœur à célébrer la gloire de Jésus-Christ ; il vivait de la vie religieuse, de la vie franciscaine dont il affectionnait l'Ordre, la règle et l'habit.

A son tour, le P. Gardien s'attacha à Colomb en qui il reconnaissait un homme supérieur, un homme marqué d'une élection providentielle. Et quand Colomb dut quitter le couvent de la Rabida, il lui procura une petite somme d'argent, lui remit une lettre de recommandation pressante pour le confesseur de la reine, le prieur de Prado, dont la médiation bienveillante, disait-il, lui vaudrait un accès facile et un accueil favorable. Enfin, Juan Pérez voulut se charger de l'éducation du fils de Colomb, le jeune Diégo. L'hôte du couvent de la Rabida ayant désormais le cœur rassuré, et l'esprit libre au sujet de son enfant, prit congé du P. Gardien, et, accompagné de ses prières, se mit en route pour Cordoue plein d'espoir.

Mais que les desseins de Dieu sont impénétrables ! Et comme la Croix est bien le cachet dont sont marquées les œuvres divines ! Le haut crédit du Prieur de Prado semblait devoir donner une prompte entrevue à Colomb avec les rois. Il n'en fut rien. Non seulement le Prieur de Prado ne fit aucune promesse à Colomb il ne lui permit aucune espérance, il ne daigna pas même l'écouter. Celui qui devait être son diligent introducteur auprès des souverains, devint le premier obstacle à l'issue de son projet. Cet homme sembla choisi pour exercer douloureusement sa patience et sa résignation

Fra Fernando de Talavera, de la congrégation des Hiéronymites, Prieur de Prado était pourtant un saint homme, de grands mérites sous plusieurs rapports, mais incompetent en matière cosmographique. Sans être physionomiste, il jugea sur les apparences : il ne pouvait que se tromper. Il crut que le P. Gardien de la Rabida avait été joué par un aventurier. Aussi laissait-il son protégé se morfondre dans les escaliers, les vestibules, les salles d'attente ; pour l'exercer à la patience, le laisser et le dégoûter enfin du métier de solliciteur. Il pensait en cela lui rendre service. Et quand, par compassion, il consentait à le recevoir, son air d'incrédulité ou de distraction, perçant sous la politesse de ses formes, aurait découragé la persévérance de Colomb sans l'invisible appui qui lui était donné. Colomb eut donc à souffrir et à lutter en vain contre les préventions de celui qu'il avait espéré être son protecteur. Durant ces désespérantes et infructueuses tentatives, à bout de ressources, sentant durement les étreintes de la misère, il était réduit pour s'alimenter à recommencer ses copies de manuscrits, la confection de cartes marines.

Perdu au milieu du tumulte, dans cette brillante Cordoue renommée par ses élégantes frivolités et les exigences de son luxe, Colomb se trouvait isolé, oublié, sans amis, sans relations familières, livré au plus triste abandon ; lorsque, malgré son dénûment, une noble demoiselle, de haut parentage, dans le voisinage de laquelle il était logé, voulut consoler son malheur en s'attachant à lui d'un nœud indissoluble.

Pendant, ne pouvant réussir à pénétrer jusqu'après des Souverains, Christophe écrivit une lettre au roi Ferdinand ; celui-ci ne répondit pas. Force fut pour le pauvre solliciteur d'attendre. Enfin, à travers les dégoûts et les déceptions endurées en silence, il réussit à faire connaissance avec l'ancien Nonce apostolique, Mgr Antonio Geraldini, revenu en Espagne, à la prière d'Isabelle pour achever l'éducation de l'Infante, fille aînée de la reine.

Antonio Geraldini était un esprit supérieur ; il se sentit attiré vers Colomb dès qu'il l'eut connu, devint son ami et le présenta au grand Cardinal d'Espagne, que son influence si puissante avait fait presque surnommer "le troisième roi d'Espagne." Celui-ci comprit du premier coup le génie de Colomb ; après l'avoir entendu il lui donna son estime, et conçut une si haute opinion de sa personne qu'il crut devoir parler de lui aux rois. Par cette bienveillante entremise, Colomb put enfin obtenir audience.

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

---

## LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

---

### IV

Chaque époque a ses qualités et ses défauts. L'humanité, comme chaque homme, a son enfance, sa jeunesse, son âge mûr, sa vieillesse. Or les qualités de l'enfant, non plus que ses défauts, ne sont les qualités ni les défauts du jeune homme, du vieillard. Rien d'étonnant donc que tout change en ce monde.

Ordinairement, par suite de la chute de nos premiers parents, le mal paraît le premier. Voyez par exemple, le fils aîné d'Adam fut Caïn qui tua son frère cadet, Abel. Plus tard, Ismaël persécuta Isaac né après lui ; Esau, né avant Jacob, ne le valait pas. Pareillement, comme la terre maudite, qui ne donne d'elle-même que des ronces et des épines, et qui a besoin d'être cultivée pour donner une bonne récolte, ainsi nous avons besoin d'être corrigés pour devenir bons. Laissés à nous-mêmes, nous resterions mauvais, nous deviendrions pires que nous ne sommes.

Donc, en général, le bien ne vient qu'après le mal ; souvent même à l'occasion du mal qui provoque une réaction en sens opposé et oblige la vertu à se montrer plus parfaite. Les ombres, a-t-on dit, font ressortir la lumière.

C'est ainsi que, de nos jours, l'entreprise franc-maçonnique d'imposer, à toute la France, des écoles *neutres*, a provoqué la construction d'une foule d'écoles franchement chrétiennes. Le bien, par la grâce de Dieu, est sorti du mal.

Mais, paraît-il, ce ne sont pas seulement les vieux pays qui sont affligés des écoles neutres ; d'après ce que j'en entends dire, les nouveaux pays sont menacés de ce détestable cadeau. Chers Tertiaires, pour vous instruire de ce qu'on en pense en France, j'emprunte au *Pèlerin*, de Paris, l'article intitulé :

## LES ECOLES SANS DIEU

### CAS DE CONSCIENCE

Une brochure, qui est une étude théologique rigoureusement vraie sur les lois scolaires, si bien nommées *lois scélérates*, a excité la rage de la franc-maçonnerie qui, à la faveur de ces lois, a juré de déchristianiser la France.

Pour avoir répandu autour d'eux ce résumé de la doctrine véridique de l'Église, revêtu de l'*imprimatur* de leur évêque, six curés de la Lozère viennent de voir leur traitement supprimé, c'est-à-dire volé.

*Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice et la vérité.*



Il faudrait répandre par centaines de mille cette petite brochure (1), en reproduire partout les conclusions. Nous lui empruntons aujourd'hui, en la recommandant, quelques passages parmi les plus remarquables.

*Qu'est-ce que l'école neutre ?*

L'école neutre est celle qui, d'après la loi, est soustraite à l'autorité de l'Église, exclut tout enseignement religieux et tout ce qui serait pour ou contre la religion. Trois éléments essentiels la constituent : l'exclusion de l'autorité ecclésiastique, l'exclusion de l'instruction religieuse, l'exclusion de tout ce qui serait pour ou contre la religion.

(1) On la trouve chez M. Pauc, imprimeur à Mende (Lozère). Elle est intitulée : LES ÉCOLES NEUTRES : doctrine romaine et cas de conscience, 0 fr. 10 cent. l'exemplaire 7 fr. le cent. 50 fr. le mille.

Les théologiens établissent une distinction entre l'école *positivement* mauvaise ou *hostile* et l'école *négativement* mauvaise ou *simplement* neutre.

#### I. L'ÉCOLE HOSTILE.

*Les parents peuvent-ils envoyer leurs enfants à l'école positivement mauvaise ?*

— Ils ne le peuvent jamais. Il leur en coûterait la perte des biens temporels et même de la vie, qu'ils devraient refuser de les y envoyer ; c'est l'Église qui, par la voix du Vicaire de Jésus-Christ, a porté cette défense. (Instruction aux Evêques d'Amérique, 1875.)

*Pourquoi l'Église a-t-elle défendu aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles positivement mauvaises ?*

— Parce qu'elles constituent, pour l'âme des enfants, un péril prochain de telle nature qu'il est impossible de le rendre éloigné, (même instruction.)

Par suite, les confesseurs ont le devoir de refuser l'absolution aux parents qui ne tiendraient pas compte de cette défense et confieraient leurs enfants à ces écoles de perdition réprouvées par l'Église. (Théologie de Cl. Marc, No. 718.)

#### II. L'ÉCOLE SIMPLEMENT NEUTRE.

C'est celle qu'on a appelée : École sans Dieu. Cette école est condamnée par l'Église. L'Église en a interdit la fréquentation.

Il suffit pour s'en convaincre de lire les Encycliques et Actes pontificaux de Pie IX et de Léon XIII. Contentons-nous de citer les paroles que le Souverain Pontife Léon XIII adressait aux Evêques de France en 1884 :

“ L'Église, gardienne de la foi et chargée de la défendre, a toujours CONDAMNÉ EXPRESSÉMENT LES ÉCOLES NEUTRES, avertissant les parents que, dans une affaire de si grave importance, ils missent toute leur attention à les éviter.”

Toutefois, pour l'école *simplement neutre*, le S. Siège admet des exceptions : l'absence de toute école catholique, l'impairissance absolue des parents d'y envoyer leurs enfants ; les théologiens étendent cette exception aux fonctionnaires qui seraient menacés de perdre une place *nécessaire* pour le soutien de la famille.

Dans ces divers cas, les parents qui ont une raison suffisante doivent encore employer les remèdes et les précautions nécessaires pour rendre le péril, de prochain, éloigné : entre autres, il y a pour les parents obligation grave de donner à la jeunesse, au moins en dehors des heures de classe, une instruction et une éducation religieuses soignées.

Dans tous les autres cas, un simple curé, un simple confesseur ne peuvent être juges de la valeur des raisons indiquées. La

chose est si grave que le S. Siège a laissé cette responsabilité aux évêques. (toujours dans la même Instruction.)

*Résumé.* L'école simplement neutre est condamnée et défendue. Cependant elle admet quelque exception. L'école positivement mauvaise n'en admet aucune. On ne peut jamais la fréquenter.

### III.—L'ÉCOLE NEUTRE EN FACE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

*Dans les lieux où existe une école catholique, les parents peuvent-ils, en sûreté de conscience, envoyer leurs enfants aux écoles neutres ?*

— Ils ne le peuvent pas.

Le P. Marc, dans sa Théologie, No. 718, n'hésite pas à dire qu'on doit refuser l'absolution aux parents qui, ayant la faculté d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, les confient aux écoles neutres.

Mgr Freppel, dans sa lettre pastorale du 14 avril 1882, ne tient pas un autre langage : " Partout, dit-il, où, en face de l'école neutre, vous avez le moyen d'envoyer vos enfants à une école chrétienne dans laquelle l'instruction et l'éducation religieuses tiennent la première place, ce sera pour vous un devoir de conscience de préférer l'école chrétienne à l'école neutre.

### IV. ASTUCE DE L'ENNEMI.

Il ne semble pas inutile de mentionner ici une ruse de l'ennemi contre laquelle il est bon de se tenir en garde.

Pour enlever ses élèves à l'école libre, on aura soin de mettre en tête de l'école communale un instituteur ou une institutrice catholique, et catholique pratiquant, qui fera réciter les prières, conduira les enfants à l'église, enseignera le catéchisme, l'expliquera même, de manière qu'au point de vue de l'enseignement religieux, toute différence entre l'école publique et l'école libre semblera disparaître aux yeux des parents. Ceux-ci, pour éviter d'ennuyeuses tracasseries, jouir de certains avantages temporels, seront tentés de fixer leur choix sur l'école communale.

*En ce cas l'école communale doit-elle être considérée comme une école neutre ?*

— Oui.

— Pourquoi ?

— Parce que, *de par la loi*, elle reste neutre et, *en fait*, elle n'est qu'un piège tendu aux catholiques, piège d'autant plus redoutable qu'il est mieux caché sous l'apparence du bien.

Elle est neutre *de par la loi*, car la loi, qui l'a instituée et en a chassé Dieu et la religion, est toujours en vigueur. Le catéchisme, qu'on y tolère aujourd'hui, pourra en être banni demain, à la libre volonté d'un préfet ou d'un inspecteur.

En vertu de cette loi, l'école demeure soustraite à l'autorité ecclésiastique : le Pape, l'Évêque, le Prêtre, seuls gardiens de la

foi chrétienne, en sont exclus. Dès lors, l'enseignement religieux qu'on y donne échappe à la surveillance et au contrôle de l'Église, et par là même devient suspect et plus dangereux qu'une rigide neutralité.

*En fait*, la foi et la probité du maître seraient-elles une sûre garantie pour l'enseignement orthodoxe, cette école est un piège dont l'appât est le catéchisme. Quelque bon que soit l'appât, un piège reste toujours un piège : il doit être évité.

V. — L'ÉCOLE NEUTRE SEULE.

*Que faire dans les paroisses où il n'existe pas d'école catholique, et où, par conséquent, l'école neutre est seule à la disposition des enfants !*

— Le premier devoir du curé et des paroissiens est de créer une école chrétienne.

*Devoirs du curé* : Nous n'hésitons pas à dire (1) à nos confrères placés à la tête des paroisses : "L'obligation de fonder des écoles libres, quand c'est rigoureusement possible, est pour nous une obligation grave de justice et de charité."

"Que les curés sachent bien, dit Léon XIII dans son instruction citée aux évêques d'Amérique, qu'ils manqueront gravement à leur devoir, s'ils ne font tous les efforts possibles pour fonder une école catholique dans chaque paroisse."

*Devoirs des fidèles* : Ils se réduisent à deux : sympathie et aumône.

Ils s'acquitteront du premier de ces devoirs, en confiant leurs enfants à l'école catholique : du second, en fournissant, à cette même école, des ressources proportionnées à leur fortune. Mais l'aumône est une obligation grave pour ceux qui le peuvent. Le vicaire de Jésus-Christ a fait aux évêques "une obligation d'avertir les fidèles qu'ils manqueront gravement à leur devoir s'ils ne prennent pas les moyens et ne font les dépenses possibles pour se pourvoir d'une école catholique."

\* \* \*

Telle est la brochure. Elle parle le langage de la raison et de la foi. Appuyée sur la doctrine de l'Église, elle détermine avec un soin scrupuleux, au sujet des écoles, ce que la conscience permet et ce qu'elle défend. Nos gouvernants franc-maçons l'ont jugée mauvaise : c'est un signe qu'il est nécessaire de redire partout et bien haut ces vérités.

Chers Tertiaires, voilà donc un des dangers des temps présents ; vous devez, avec l'aide de Dieu, faire tout votre possible pour en préserver votre pays.

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

---

(1). L'école neutre en face de la théologie.

## LES INONDATIONS EN ESPAGNE ET LES FRANCISCAINS.

### III

L'héroïsme ne se montre pas seulement dans le bien accompli, rendu pour le mal : il se fait reconnaître encore dans la difficulté à vaincre pour pratiquer la vertu.

S'il en est ainsi, nos pères de Consuégra se sont montrés des héros. C'est le témoignage des journaux et de toute la population. Voyez-les plutôt à la recherche des victimes de l'inondation. Dans une maison ils découvrent dix cadavres en décomposition. L'infection, qui s'en exhalait, était si grande que les ouvriers refusèrent de les conduire, même à l'aide d'une voiture, au cimetière. Mais les enfants de François d'Assise, sans prendre garde à la putréfaction de ces restes, les prennent, les posent, non sur un char, mais sur leurs épaules, et les portent ainsi au lieu du repos définitif, pour leur donner une sépulture chrétienne. Ils ont recommencé cet acte plusieurs fois.

Que vous en semble ? Il n'y a pas longtemps, ces hommes, qu'aujourd'hui Consuégra regarde comme des héros, étaient, dans cette même ville, insultés par une populace sans intelligence et sans foi. Leur dévouement est-il généreux, héroïque ?

Mais, voyez ces deux Religieux, qui travaillent au pied d'un mur, pour en retirer les cadavres. Pendant qu'ils s'épuisent à cette œuvre de charité, le mur tout à coup s'écroule, tombe sur eux et leur broye les jambes !

Un journal espagnol, *El Imparcial*, écrit les lignes suivantes avec le titre : LE RELIGIEUX ET LE SOLDAT : " Là bas, sur les ruines d'une maison, enfoncés, jusqu'aux genoux, dans la boue, ils se reposent un moment et se regardent. L'un et l'autre tiennent le pie à la main : le visage de l'un et de l'autre ruissèle de sueur. Ce sont les représentants de deux grandes idées. . . . Ils ont été conduits là par la Religion et la Patrie : la charité domine tous les sentiments de leurs cœurs. . . . Demain, quand la terreur aura disparu, quand les ruines seront relevées, quand il ne restera plus une seule muraille qui menace d'écraser celui qui travaille à ses pieds, quand on aura porté au cimetière le dernier cadavre humain et au charnier le dernier bœuf pourri, la cloche du couvent rappellera le Religieux, le clairon rappellera le Soldat, et ces hauts faits de la charité resteront dans l'oubli. Qui donc tiendrait compte de ces admirables sacrifices, s'il n'y avait, dans le Ciel, un livre où se note tout ce qui se passe sur terre ? "

Après cette réflexion fort juste, le journaliste raconte qu'ayant pris la direction du Couvent, il trouva installé, dans la nef unique de l'Église, comme une sorte de tribunal, composé de deux employés du journal, d'un avocat, d'un délégué du maire, et présidé par un Religieux. Deux gendarmes veillaient au maintien de

l'ordre. A la porte, la multitude se bousculait. On n'y voyait pas que des nécessiteux : comme toujours, les pauvres d'occasion, qui n'ont rien perdu dans la catastrophe, veulent profiter de la circonstance pour recevoir : là, encore, on trouve des veuves dont le mari est mort depuis 15 ans (!!) des propriétaires, dont les terres n'ont éprouvé aucun dommage : des gens qui disputent son faible secours à l'orphelin, au demi nu, à celui qui est resté sans famille et sans refuge.

Heureusement le Franciscain connaît les nécessiteux. " Sans lui, dit l'*Imparcial*, notre entreprise humanitaire n'eut obtenu aucun résultat sérieux." -- " Mon frère, dit, avec douceur, le Religieux au faux pauvre, tes besoins ne sont pas comparables à ceux des autres : laisse ce pain arriver à celui qui est affamé, et ce linge à celui qui est presque nu." A ces mots, l'exploiteur de la charité se retire confus : arrivé au milieu de la foule, il éclate en injures et en menaces. Pauvre religieux, voilà donc ta récompense ici-bas ! Mais, non : déjà le Ciel est dans ton cœur.

Chers Tertiaires, je suis heureux de vous dire que, dans ces tristes circonstances, les Tertiaires Réguliers de Tolède sont venus, dès le commencement, se mettre à l'œuvre sous la direction des Pères du 1er Ordre, et ont donné, eux aussi, les plus beaux exemples de dévouement.

Dans l'article précédent je vous disais, chers Lecteurs, qu'il ne faut pas croire que les malheurs arrivés soient une preuve que les victimes soient plus coupables que les personnes épargnées. J'en trouve la preuve pour Consuégra, dans ce fait que, avec un certain nombre d'hommes peu chrétiens ou peut-être mauvais, il y avait cependant dans cette localité un bon noyau de chrétiens excellents. Jugez en : Consuégra, il y a 2 ans, comptait 7700 habitants. Au moment du désastre, la population était généralement bonne, ne blasphémait pas, fréquentait les sacrements. La partie voisine de l'église des Franciscains surtout était remarquable par sa piété. Consuégra comptait 500 Tertiaires. Elle a donné 25 religieuses et de nombreux religieux aux Pères des écoles Pies, aux Trinitaires de Alcazar, aux Franciscains Observants de Chipiona, préposés aux missions de Terre-Sainte et du Maroc, et au Convent des Quarante Martyrs de Rome, gardé par les Franciscains Espagnols. Enfin 80 autres Franciscains, enfants de Consuégra, travaillent à faire connaître et aimer Dieu dans la Province de S. Gregoire, aux îles Philippines.

A cause de vos justes, faites, o mon Dieu, miséricorde aux coupables !

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. O/s.*



## TERRE-SAINTE

### Sauvetages du "Tchihatchoff" et du "Seignelay."

Marie est l' "Étoile de la mer" et la " Reine des Navigateurs " *Regina Navigatorum*. Chaque jour les Franciscains de Terre-Sainte, l'invokant publiquement sous ce titre dans chacune des 47 maisons de la Custodie, la prient d'écarter de toute embarcation les dangers de la mer, de ménager aux navires une heureuse traversée et de les mener sans accident au port. C'est que les flots ont parfois de terribles élans et si les découvertes modernes, les progrès récents de la science nautique ont diminué les chances de perte, il reste encore de redoutables aléas.

L'hiver dernier encore les plages de Jaffa étaient témoins de deux naufrages.

Le premier et le plus saillant est celui du *Tchihatchoff*, paquebot de la Cie Russe qui, outre une importante cargaison de marchandises, avait à bord 150 passagers.

Le 19 Février 1891, vers deux heures et demie du matin, la ville de Jaffa était éveillée par une formidable détonation : on eut dit un violent éclat de la foudre, c'était le navire russe qui se perdait sur les rochers dont la rade est hérissée.

La mer faisait rage : les vagues s'élevaient sur le pont et s'y brisaient avec fracas, l'eau pénétrait dans les cabines, inondait le magasin, envahissait la chambre de la machine, remplissait tout.

Les hommes de l'équipage ainsi que les passagers étaient montés sur les mâts, se retenaient aux cordages, se cramponnaient aux épaves.

Au milieu des ténèbres et se détachant parmi le déferlement des vagues et le bruit des ondes en courroux, on distinguait les cris lamentables des femmes et des enfants, tous affolés, et non sans cause, et appelant au secours.

Ce secours, toute la population de Jaffa à laquelle s'étaient joints nos religieux, brûlait du désir de le porter. Mais comment arriver jusqu'au lieu du sinistre, au milieu des ténèbres, avec un vent contraire soufflant en tempête et une mer démontée ? Les premières barques se remplissent : mais les vagues les ont vite englouties.

Cependant le gouverneur de Jaffa, dont la conduite dans cette douloureuse circonstance fut admirable, encourage ses hommes et se jette lui-même à l'eau avec ses soldats. Nos Pères, les braves marins de Jaffa, tout le monde rivalise de zèle : Dieu bénit enfin tant d'efforts. Presque tous les naufragés sont amenés au rivage où les Sœurs de S. Joseph de l'Apparition, toujours si dévouées, leur prodigent les premiers soins.

Quand ces malheureux furent un peu réconfortés, les Franciscains les conduisirent eux-mêmes au Couvent grec. Mais un caloyer ne connaît guère le précepte de la charité chrétienne. Renfermé

dans son hâveux égoïsme, le moine schismatique n'a pris aucune part au sauvetage, n'a pas même paru sur la plage, et, le croirait-on ? il poussa la dureté jusqu'à refuser asile à des frères si péniblement arrachés aux flots et qui n'ont pas d'argent pour payer leur logement !

C'est alors qu'apparut dans tout son éclat le véritable esprit de J. C. Voyant ces pauvres gens repoussés par leurs frères, les Franciscains les mènent aussitôt chez eux. Ils leur donnent leur linge, les revêtent de leurs tuniques, les installent dans leur hospitalité et jusque dans leurs cellules et s'estiment heureux de leur céder leurs lits.

Quand ces infortunés furent bien remis de leurs émotions et de leurs fatigues, un de nos Frères polonais les conduisit à Jérusalem où, malgré les instances tardives de leurs corréligionnaires ils ne voulurent loger que chez nous.

Ils y demeurèrent tout le temps voulu pour satisfaire leur dévotion, puis au départ, tous en corps, ayant leurs officiers à leur tête, et profondément émus, adressèrent aux Pères de Terre-Sainte les plus chaleureux remerciements et demandèrent à titre de faveur l'insigne la faculté de conserver les vêtements qui à Jaffa avaient couvert leur nudité.<sup>5</sup>

Un d'eux, le jeune Jules Markowski, polonais âgé de 29 ans, voulant consacrer à Dieu une vie qu'il estimait n'avoir conservée que par miracle, recevait, le 21 Mai dernier, des mains du R. P. Ferdinand, aumônier du Consulat de France et maître des Postulants, l'habit de S. François dans notre Couvent de S. Sauveur.

Le sauvetage du paquebot russe ne fut pas le seul auquel nos Pères eurent à prendre part. Dans le même temps, un navire de la marine française, le *Siguelay*, fit côte par une mer démontée et un terrible ouragan qui avait cassé sa chaîne. La Communauté était alors à soufrier. Mais quittant tout, les Religieux, ayant à leur tête le Rme P. Jacques, de Castelmadama, Custode de Terre-Sainte, et le R. P. Hugolin, Supérieur du Couvent, se rendirent immédiatement sur la plage et y passèrent toute la nuit, ainsi que le gouverneur de la ville. La tempête qui sévissait avec violence, le vent, la pluie, les ténèbres, la fatigue, tout laissait nos Religieux indifférents : ils n'avaient qu'un souci, secourir les braves marins français et leur fournir tout ce que demandaient les circonstances. Leurs efforts furent couronnés de succès : il n'y eut à regretter aucun accident de personne.

Le navire fut renfloué par une corvette anglaise, et l'équipage, composé de 180 hommes, fut reçu à notre nouveau Couvent. Logement, nourriture, vêtements, tout leur fut fourni par nos Pères.

Coincidence d'heureux augure ! Abandonnant pour la réception des pèlerins l'emplacement qu'ils occupaient jusqu'ici au bord de de la mer, nos Pères devaient se transporter quelques jours plus tard dans un local voisin, ancienne caserne turque. C'est là que furent reçus les naufragés et c'est ainsi que des soldats français en furent les premiers habitants.

Le gouvernement de la France offrit à nos Religieux une indemnité pour les dédommager de leurs dépenses. Mais eux, se trouvant trop heureux d'avoir pu rendre service à la nation protectrice et lui témoigner leur attachement et leur reconnaissance, n'acceptèrent aucun don pécuniaire.

(S. FRANÇOIS ET LA TERRE-STE.)

---

CORRESPONDANCE DE ROME.

Rome, le 4 Janvier 1892.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée dans la Ville Sainte avec une piété des plus touchantes. Un *Inviolato Sacro* du Cardinal Vicairé avait prescrit une neuvaine préparatoire à cette fête si populaire à Rome. Partout, il y eut grand concours de fidèles à la Table-Sainte et aux divers offices de la journée ; partout il y eut des démonstrations de la piété des vrais Romains pour Marie Immaculée.

Dans toutes nos églises franciscaines, nous avons fêté avec joie le glorieux privilège de la Ste Vierge que l'Ordre Séraphique a toujours enseigné, défendu et soutenu avec constance.

A l'*Ara Cali*, les membres du Tiers-Ordre, se joignirent aux Religieux du Couvent pour acclamer l'Immaculée, dans la procession qui se fait en son honneur dans l'intérieur de l'église.

A S. Antoine les offices furent présidés par le Rme Père Général, qui officia aux premières Vêpres et à la grand-messe. Après midi, l'église, resplendissant de mille feux, était littéralement bondée de fidèles qui étaient venus assister au chant des Vêpres et au sermon. Vers le soir, le collège parut tout illuminé : des lumières de diverses couleurs brillaient à toutes les fenêtres extérieures et redisaient à tous les passants notre amour et notre vénération pour l'Immaculée Conception.

Dans ma dernière lettre, je vous annonçais la création de deux nouveaux Cardinaux : elle a eu lieu dans le consistoire secret du 14 décembre. Le jeudi suivant, 17 décembre, le Souverain Pontife a tenu un consistoire public, pour conférer le chapeau cardinalice aux deux nouveaux Princes de l'Église, ainsi qu'à son Eminence le Cardinal Gruscha, créé dans le consistoire du 1er juin dernier.

Escortée de la cour pontificale et des Généraux de l'Ordre avec leurs Procureurs, Sa Sainteté, portée sur la *Sedia gestatoria*, s'est rendue dans la salle Royale où les nouveaux Cardinaux vinrent recevoir le chapeau avec les cérémonies accoutumées. A l'entrée et à la sortie de la salle Royale, le Souverain Pontife a été acclamé par la foule, qui avait pu obtenir la faveur de pénétrer dans le Vatican et qui se pressait sur son passage.

Le Cardinal Ruffo Scilla, d'origine Sicilienne appartient à une

dés plus nobles familles de l'Italie. Après avoir fait de bonnes études à l'Académie des nobles, chanoine de S. Jean de Latran, Archevêque de Chieti, nonce à la cour de Bavière et en dernier lieu majordome de Sa Sainteté.

L'autre Prince de l'Eglise, est un docte religieux de l'Ordre des Augustins. Il entra au noviciat à 19 ans et il se distingua bientôt par ses heureuses aptitudes. Après avoir exercé à Rome et à Gand (Belgique) les fonctions de Préfet des études dans les couvents de son Ordre, le Père *Sejaccia occupa une chaire à la Sapienza*, jusqu'à l'époque de l'invasion piémontaise, où la célèbre université fut enlevée au gouvernement pontifical. Il remplit ensuite diverses charges dans les Congrégations Romaines à la grande satisfaction du Saint Père, qui le nomma évêque titulaire de Callinico en 1883, et qui vient de l'introduire dans le Sacré Collège.

Le jour de la fête de S. Jean l'Evangéliste a eu lieu, dans la basilique de Latran, l'inauguration solennelle du monument élevé par Léon XIII à la mémoire d'Innocent III.

Cette cérémonie avait un intérêt tout particulier pour la famille franciscaine qui doit une grande reconnaissance à Innocent III. C'est en effet sous ses auspices que notre Ordre, sept fois séculaire, a pris naissance et l'on sait avec quelle bienveillance cet illustre Pontife accueillit notre Séraphique Patriarche lorsqu'il vint à Rome pour faire approuver ses projets de fondation.

Innocent III était mort à Pérouse, au moment où il préparait une nouvelle croisade en faveur des Lieux Saints, et ses restes vénérés avaient été conservés jusqu'à aujourd'hui dans la cathédrale de cette ville. Léon XIII, voulant honorer la mémoire de ce grand Pape, conçut le dessein d'élever un monument en son honneur et à y faire transporter ses cendres. Il choisit pour cela S. Jean de Latran. Le choix de cette basilique ne pouvait être plus heureux. C'est en effet qu'Innocent III avait présidé le Concile œcuménique de 1213 ; c'est là aussi qu'il avait encouragé dans leurs projets les deux grands Patriarches, S. Dominique et S. François.

Le monument qu'on vient d'inaugurer est vraiment digne de deux grands Papes, il porte ces mots en latin : Léon XIII et Innocent III.

Sur un lit de marbre blanc est étendu Innocent III dans l'attitude du repos et de la paix après les labours d'un merveilleux pontificat. Au-dessus, se trouve un magnifique bas-relief, représentant le Divin Rédempteur assis sur un trône, ayant à sa droite S. François et à sa gauche S. Dominique, les fondateurs des deux grandes familles religieuses approuvées sous le pontificat d'Innocent III. Au pied du monument, des deux côtés de la porte de bronze, se trouvent les deux statues symboliques de la science chrétienne et du génie des croisades.

Le 21 décembre eut lieu la translation solennelle des cendres du grand Pape : elles avaient été renfermées dans une cassette de

plomb et déposées dans la sacristie de S. Jean de Latran. La cérémonie fut présidée par Son Eminence le Cardinal Monaco La Valletta. Après l'absoute solennelle, le clergé se déroula dans la vaste basilique, au chant du Benedictus et se rendit au monument. Outre le clergé et les chanoines qui suivaient la Croix, un grand nombre de Religieux de divers Ordres étaient venus assister à la cérémonie et rendre hommage à la mémoire d'Innocent III : il n'y avait pas moins de cent Franciscains.

Notre Rme Père Général et celui des Dominicains, tenant en main une torche allumée, suivaient immédiatement la cassette que surmontait une tiare et que portaient quatre Evêques, sur un magnifique brancard orné de damas rouge.

Dimanche suivant, fête de S. Jean l'Evangéliste et patron principal de la basilique, à l'issue de la grand-messe capitulaire, on chanta l'absoute rituelle et le voile qui cachait le monument aux yeux du public fut levé, en présence du Cardinal Monaco La Valletta, du clergé, des religieux et d'une nombreuse assistance de fidèles.

Le Souverain Pontife ne cesse de protester contre la situation qui lui est faite et qui va toujours en s'aggravant. Il vient de le faire encore d'une manière éclatante au dernier Consistoire et à l'occasion des fêtes de Noël.

La lutte dirigée à l'intérieur contre l'Eglise, disait-il le 14 Décembre, quoiqu'elle ne soit pas toujours menée avec la même violence, ne s'aggrave pas moins très-réellement de jour en jour. Nous sommes, en effet, circonvenu par des ennemis dont la fureur opiniâtre nous assaille et nous presse, et qui, habilement, quoique diversement, organisés, procèdent les uns ouvertement, les autres par des voies détournées et en apparence avec plus de modération. . . . Sans rappeler ici des choses plus éloignées, le souvenir est tout récent encore des actes qu'ils ont perpétrés, en quelque sorte sous nos yeux, au mois d'octobre dernier. . . . où si les difficultés sont si nombreuses et si graves en temps de paix, nul ne saurait dire jusqu'où elles iraient en cas de troubles et surtout à l'explosion des bruits de guerre. Ce que Notre Prédecesseur immédiat avait déjà établi, ce que nous avons fait dès le commencement de notre pontificat, nous l'avons constamment poursuivi depuis lors. Nous avons revendiqué l'indépendance qui nous appartient ; nous avons continué de réclamer notre droit, nommément sur cette Ville auguste assignée aux Papes par décret de la Providence divine et par le suffrage des siècles. . . ."

L'avant-veille de Noël, recevant les souhaits du Sacré Collège, le Souverain Pontife revint encore sur le même sujet et rappelant ce qu'il avait fait en faveur des esclaves et des ouvriers, il a montré comment ses ennemis " veulent contrecarrer ses entreprises les plus nobles et les plus bienfaisantes, lorsqu'ils prévoient qu'elles doivent accroître la gloire et le prestige de la Papauté et étendre son influence dans le monde. . . . A tel point peuvent arriver dans les esprits la passion politique et la haine sectaire. "

Au milieu de toutes ces difficultés, le Souverain Pontife ne perd pas courage, et il ajouta :

“ Quoiqu’il en soit pourtant, la Papauté poursuivra toujours sa mission providentielle dans le monde, mission de paix, de salut, de rédemption, au profit même de ceux qui la combattent. ”

Pour nous, catholiques et enfants de S. François, attachons-nous de plus en plus au souverain Pontife, notre Père ; serrons-nous plus étroitement autour de lui ; ne nous laissons pas d’élever nos bras vers le Ciel pour obtenir sa délivrance et sachons faire tous les sacrifices que réclame sa cause sacrée. *Dominus conserveat eum et non tradat eum in animam inimicorum ejus !*

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.



## CONNAITRE DIEU ET JÉSUS-CHRIST

VOILA LA VIE ÉTERNELLE.

### VIII

— Mon Père, j’ai hâte de voir la suite de l’histoire du B. Jean de l’Alverne. J’ai compris sa peine, je la partage. Vous m’avez donné à entendre qu’elle était sur le point de finir, ce qui m’a consolé, et j’attends avec impatience de connaître comment les choses se sont passées ensuite. Mais je ne vous cache pas mon étonnement.

— A propos de quoi ?

— A propos de la manière dont N. S. en agit avec ses amis.

— Comment cela ?

— Eh ! ne vous semble-t-il pas que Dieu est dur parfois pour eux ?

— Ta compassion, mon enfant, part d’un bon naturel ; et c’est le bon Dieu qui t’a ainsi créé ; sois sans inquiétude, Dieu est encore plus compatissant que toi ; sa conduite envers nous est toujours souverainement sage et bonne : la fin de cette histoire va te le montrer. Tiens, lis :

COMMENT LE CHRIST APPARUT A FR. JEAN DE L’ALVERNE.

(Suite)

Un jour, après avoir longtemps erré dans les bois, accablé de fatigue, il s’était assis au pied d’un hêtre, et il tournait vers le Ciel des yeux baignés de larmes. En ce moment, Jésus-Christ lui apparut dans un sentier par lequel il était

venu, et il se tint près de lui, sans lui parler. A la vue du Christ, Frère Jean se jette à ses pieds, et lui dit en fondant en larmes : " O mon Seigneur ! secourez-moi ; mon doux Sauveur, sans vous je suis plongé dans les ténèbres et la désolation ; sans vous, tendre Agneau, je suis dans les angoisses, les tribulations et les craintes ; sans vous, Fils du Très-Haut, je suis dans la confusion et la honte ; sans vous je suis dépouillé de tout bien et dans l'aveuglement ; car c'est vous, ô mon Jésus ! qui êtes la vraie lumière des esprits ; sans vous, je suis perdu, je suis damné ; car c'est vous encore qui êtes la vie des âmes, la vie des vies ; sans vous je suis stérile et aride ; car c'est vous qui êtes la source d'où découle tout don et toute grâce ; sans vous, je demeure privé de toute consolation ; car c'est vous, ô Seigneur ! qui êtes notre rédemption, notre amour, notre désir, le pain vivifiant, le vin qui réjouit les chœurs des Anges et les chœurs de tous les Bienheureux. O très doux Maître ! O charitable Pasteur ! daignez m'éclairer, car je suis votre pauvre petite brebis, tout indigne que je sois de ce bonheur." Les désirs des saints que Dieu diffère d'exaucer servent à augmenter leur amour et à leur procurer un plus grand mérite ; Jésus-Christ partit donc sans exaucer le Frère, sans lui parler, et il reprit le sentier par lequel il était venu vers lui. Aussi Frère Jean se lève, court après lui ; se jette à ses pieds de nouveau, le retient avec une sainte importunité, et tout en pleurs, il s'écrie : " O très élément Jésus ! prenez pitié d'une pauvre âme désolée ; par votre divine miséricorde, par le salut que vous nous avez mérité, exaucez-moi, rendez-moi la joie de votre face et de votre regard compatissant ; oui, ô Jésus ! car la terre est toute comblée de vos bienfaits." Le Christ partit encore sans répondre, sans donner au Frère, aucune consolation ; semblable à une mère qui voulant faire désirer le sein à son petit enfant, afin qu'il le prenne ensuite avec plus d'empressement, le laisse s'impacienter un peu et pleurer. Cependant Frère Jean suit le Christ avec plus d'ardeur encore, et il le rejoint. Alors Jésus se retourne, laisse tomber sur lui un regard doux et gracieux, étend ses bras très miséricordieux et très saints, et l'y reçoit en l'embrassant avec tendresse. En ce moment, Frère Jean vit s'échapper de la poitrine sacrée du Sauveur des rayons de lumière qui illuminaient tout le bois et qui se répandaient aussi sur son âme et sur son corps. Il se jette aux pieds du Christ, qui, comme autrefois à Madeleine, les lui présente à baiser ; il les prend avec respect, les arrose de ses larmes, et il était vraiment là comme une autre Madeleine. " O mon Sei-

gneur, disait-il, je vous en prie, détournez vos regards de dessus mes péchés ; par votre très sainte Passion, par l'effusion de votre très précieux sang, ah ! daignez ressusciter mon âme à la grâce de votre amour, afin que je remplisse le précepte que vous nous avez donné de vous aimer de tout notre cœur et de toute notre âme. Vous le savez, ce précepte, nous ne pouvons l'accomplir sans votre grâce ; aidez-moi donc, ô Fils bien-aimé de Dieu ! et que je puisse vous aimer de tout mon cœur et de tout es mes forces."

Cette prière fut exaucée ; la flamme du divin amour vint embraser de nouveau le cœur du saint Frère, qui, dès ce moment, se sentit entièrement renouvelé et rempli de consolation. Alors voyant que le don de la grâce lui était rendu, il en remercie le Christ béni, et couvre ses pieds de baisers affectueux. Au moment où il se relevait pour contempler sa face divine, voyant que Jésus lui présentait ses très saintes mains à baiser, le Frère les baise avec ardeur ; puis il s'approche de la poitrine du Sauveur et la baise aussi, et le Christ, de son côté l'embrasse avec une tendresse inexprimable. Au milieu de ces doux embrassements, Frère Jean sentit s'exhaler une odeur si suave, que près d'elle, tous les aromates et tous les parfums du monde réunis ensemble n'auraient été qu'une infection. En même temps, il fut ravi en Dieu, illuminé et consolé ; et plusieurs mois encore, il porta dans son âme le céleste parfum qu'il avait reçu de Jésus. Depuis que sa bouche s'était abreuvée à la source de la divine sagesse, au cœur sacré du Sauveur, les paroles qui en sortaient étaient merveilleuses et n'avaient plus rien de terrestre ; elles avaient la puissance de convertir les cœurs, et quiconque les entendait en retirait un grand fruit spirituel, et puis, dans ce sentier où les pieds bénis du Christ avaient passé, et même à une distance assez éloignée de là, Frère Jean, longtemps encore après l'apparition, sentait la suave odeur qui s'y était exhalée, et voyait la splendeur dont le Christ avait été alors environné. Enfin, revenu de son extase, après la disparition du Sauveur, Frère Jean rapporta de l'abîme de la divinité une si grande abondance de lumière pour son âme, que, bien qu'il ne fût pas un homme de lettres et qu'il n'eût pas étudié, il résolvait néanmoins et expliquait sans peine les questions les plus subtiles et les plus élevées sur la divine Trinité et sur les plus profonds mystères de la Sainte Écriture. Plusieurs fois il parla devant le Pape, les Cardinaux, les Rois, les Barons, les Maîtres et les Docteurs, et tous demeuraient ravis et stupéfaits en trouvant en lui des pensées si sublimes et des maximes si profondes."

—Eh bien ! Jésus est-il bon ? Que penses-tu de sa manière d'agir ?

—J'ai parlé comme un insensé, qui ne voit que le dessus, la surface des choses et ne va pas au fond. Je ne connaissais pas notre cher Maître ; maintenant je le connais mieux, je comprends sa sagesse, j'admire sa bonté, sa tendresse pour nous. Je regrette profondément de l'avoir mal jugé, je lui en demande pardon et me propose, avec le secours de sa grâce, de l'aimer désormais de tout mon cœur : il le mérite !

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

---

## FAVEURS OBTENUES

Par l'invocation du Frère Didace.

---

Une personne de Montréal nous a raconté en présence de son mari, qui témoigne également du fait, qu'après une neuvaine faite en l'honneur du Frère Didace, Récollet, dans le courant de septembre 1891, elle a obtenu la disparition d'une névralgie, assez grave pour amener un trouble cérébral, et l'enflure des jambes : névralgie que deux médecins avaient vainement soignée pendant plusieurs mois. En novembre, la même personne, après une autre neuvaine au même Frère Didace, a dit-elle aussi, vu disparaître des douleurs qui se faisaient sentir au dessous du cœur, et qui l'inquiétaient beaucoup.

---

On nous écrit de S. A. . . . . les lignes suivantes :

“ Un petit garçon de 7 à 8 ans, en jouant, reçut sur la jambe une pièce de bois qui le frappa avec violence, lui causant une très forte contusion. Il s'en suivit des douleurs qui faisaient pousser à l'enfant des cris déchirants.

La mère désolée avait lu, le jour même, l'histoire du Frère Didace, et votre invitation à faire publier les faveurs obtenues par son intercession.

A la vue des souffrances de son enfant, elle se recommande à ce saint religieux avec une foi vive, promet de faire publier la guérison si elle l'obtient, puis, elle couche son enfant qui s'endort aussitôt et se réveille le lendemain aussi bien qu'avant l'accident, et il n'a plus ressenti la moindre douleur. ”

(4 Janvier 1892)



## UN TOUR DE JUIF

Un auteur écrivait récemment : “ Le juif n'a pas le cerveau fait comme nous. Dans son cerveau il n'y a pas de place pour l'idée du prochain, pour la pensée qu'il existe d'autres hommes qui ont des droits, des intérêts légitimes.”

Et il avait parfaitement raison. Ecoutez plutôt le simple récit d'un fait absolument authentique et dont les acteurs nous sont personnellement connus.

C'est à Hannonville sous les Côtes, un jour de foire. Un paysan arrive avec une belle génisse dont il désirait se défaire ; il attache la bête à un arbre sur la place du château et va jeter un coup d'œil sur la foire ; partout des juifs avec leur longue blouse bleue, leur museau de fouine, leur nez crochu et leurs mains encore plus crochues ; des Bloch, des Daltroff, des Nathan, des David, des Lévy, etc, etc.

Notre paysan revient bientôt, mais il ne trouve plus sa bête seule. Un juif était là, l'examinant en tous sens, la tâtant, la reluquant. La conversation s'engage : bref, un quart d'heure après, le fils d'Abraham avait la bête pour 200 francs (\$ 40.00), et, certes, elle les valait bien, elle était vraiment belle et devait faire un veau *deux mois* plus tard.

Au bout d'une demi-heure nous retrouvons notre juif discutant avec un autre paysan, à qui, paraît-il, la génisse plaisait assez.

— 220 francs, c'est mon dernier mot.

— Ah ! père Martin, tu veux donc me ruiner ; tiens, je te la donnerai pour 230 francs. Je l'ai payée ce prix-là ; je ne veux pas faire de bénéfice avec toi ; pour te faire plaisir, je te la laisse pour 230 francs.

Mais le père Martin s'entête, il ne veut pas ajouter un sou. Je m'en vais, dit-il, je trouverai ailleurs ce qu'il me faut.

Le juif alors insiste.—Regarde un peu, père Martin, mon vache, (1) comme il est bien bâtie ; et puis, j'avais oublié de te dire, il aura un veau dans 3 semaines. Il n'est pas méchante, et tu pourras la mener en pâture, bien que tu aies 75 ans.

Mais tout est inutile ; le père Martin s'en va.

Le juif alors réfléchit et trouve que 20 francs gagnés en une demi-heure constituent un assez beau bénéfice ; il rappelle le paysan et lui cède la bête pour 220 francs payés comptant.

Jusqu'ici rien d'extraordinaire. Le nouveau propriétaire de la vache se disposait à rentrer chez lui lorsqu'un nouveau juif l'aborde.

— Tiens, père Martin, est-ce que tu as acheté cette bête ?

---

(1) Les fautes de français sont très-communes aux juifs qui habitent la Lorraine. Ils parlent fort mal la langue française. Leur prononciation n'est comprise que par ceux qui les entendent habituellement. Ils sont nombreux dans cette province où ils exercent beaucoup la *gommerce* (le commerce.)

— Mon Dieu, oui !

Et bien, ton vache, il tombe d'un mal ! Ah ! je le connais bien, ton vache, il vient de Brisauvaux. Oui, il tombe d'un mal ! aussi j'ai pas voulu l'acheter la semaine dernière.

Ahurissement du père Martin qui se voit volé. Que faire ? Courir après le vendeur ? où le trouver ? Et quand il sera retrouvé, voudra-t-il reprendre sa vache ? Il faudra aller plaider, lui, le père Martin, qui n'a jamais plaidé de sa vie ! Non, le plus simple est de la revendre, même avec perte. Et il l'offre au juif qui est toujours derrière lui.

Ah ! je veux bien pour te rendre service ; mais je ne peux t'en donner que 100 francs, et je t'assure que je ne gagnerai rien.

Mais, je t'ai payée 220 francs !

C'est pas ma faute, à moi, si tu as été attrapé.

Elle aura un veau dans 3 semaines.

Dans trois semaines ! c'est donc un momeau qu'il fera ton vache !

Je vous la laisse pour 150 francs.

Je n'y tiens pas à ton vache ; c'est pour te rendre service que je veux te l'acheter. Je t'en donne 120 francs, et, si tu ne veux pas, je m'en vais.

Le père Martin allait lui céder sa bête quand passe un de ses amis du Thillot : il lui raconte son affaire. L'autre, heureusement un peu plus malin que lui, lui conseille de conserver sa vache, attenda que ces bêtes ne tombent pas d'un mal. Le père Martin suivit son conseil, et jusqu'alors sa vache n'a jamais donné signe d'épilepsie. Il est vrai que le veau s'est fait attendre plus de 3 semaines.

Et maintenant, chers Lecteurs, que pensez vous de cette manière d'agir ? Pour mon compte personnel, je la regarde comme une véritable canaillerie, et je suis sûr que votre opinion n'est pas différente de la mienne. Defiez-vous des juifs, et, pour être mieux rassurés, ne vous exposez pas à être volés par eux, faites avec eux le moins de marches possible.

(*La Croix de Lorraine.*)

LÉON JEANFOU.

---

## LA BAIE S. PAUL, P. Q.

Diocece de Chicoutimi

---

*Le P. Désiré, déjà connu de nos Lecteurs, ayant été prêcher à la Baie S. Paul, les paroissiens lui ont présenté l'adresse suivante :*

RÉVÉREND PÈRE,

C'est avec plaisir que tous les fidèles de cette paroisse se présentent en ce moment autour de votre personne, afin de

vous présenter le témoignage de leur reconnaissance la plus sincère et la plus vive pour le zèle que vous avez déployé en prêchant cette belle retraite au milieu de nous. Vos nombreux sermons qui nous ont si vivement intéressés, vos véhémentes exhortations contre les vices, vos chaleureux appels à la pratique de toutes les vertus, votre éloquence vraiment apostolique ont fondu la glace de nos cœurs, et nous ne croyons pas qu'un seul d'entre nous ait résisté à l'action de votre zèle. En présence d'un semblable résultat, nous ne pouvons résister au besoin qui nous presse de vous présenter nos félicitations sur votre succès, et de vous remercier du fond du cœur pour toutes vos bontés à notre égard.

L'établissement du Troisième Ordre Franciscain au milieu de nous a fait revivre dans notre population les anciennes traditions de cette paroisse. Nous nous rappelons avec bonheur que vos Pères ont précédé sur cette terre de la Nouvelle-France le clergé séculier, et même les Jésuites, qui ont tant fait pour notre pays. Nous nous rappelons avec orgueil que c'est dans ce diocèse de Chicoutimi, qu'ils ont offert pour la première fois le saint sacrifice de la messe, à l'Isle-aux-Coudres et à Tadoussac. En voyant reparaître dans notre église après une absence de plus d'un siècle et demi, ce vénérable habit franciscain, il nous a semblé revivre avec nos ancêtres qui furent, pendant longtemps, les fils spirituels de vos anciens Pères : ceux-ci, résidant à la Baie S. Paul, desservaient tout le comté de Charlevoix et une partie de celui du Saguenay, jusqu'à Tadoussac. Qui pourra redire les travaux, les fatigues, les voyages pénibles de ces fils de S. François à travers nos montagnes, au sein des forêts encore peuplées à cette époque de tribus sauvages ! Il nous semble que chaque parcelle de ce rude pays a bu les sueurs de ces apôtres du Nouveau-Monde. Il n'est pas étonnant qu'un sol aussi laborieusement arrosé ait produit dans un siècle et demi une aussi riche moisson que vous venez récolter aujourd'hui, comme un juste tribut, une récompense due à la famille franciscaine.

Soyez donc le bienvenu au milieu de nous, Révérend Père, comme vos anciens Pères l'ont été au milieu de nos ancêtres. Et nous vous prions de vous faire notre interprète auprès de vos Frères pour leur donner l'assurance que notre population a conservé fidèlement jusqu'à ce jour le dépôt de la foi et des bonnes mœurs que leur avaient confié les Récollets, anciens curés de la Baie S. Paul au commencement du dix-huitième siècle.

I  
cett  
pas  
dan  
lui c  
il es  
pêc  
com  
sent  
voy  
l'oba  
disc

C

RÉL

MOY

Je  
veut  
qu'et  
En c  
votre  
tiem  
qui e  
douce

Ce  
l'attri  
qui o  
dont  
n'est  
de ce  
bonne  
tribus  
Paste  
votre  
Tout  
puis c  
semai  
les ph

Les secours spirituels que vous nous avez promis pendant cette retraite sont, de leur nature, des biens qui ne se paient pas avec de l'or. Le bon Dieu seul peut les récompenser dans le ciel, avec la monnaie qui le lui convient, et c'est à lui que nous nous remettons de ce soin. Toutefois, comme il est indispensable d'avoir quelques provisions pendant ce pèlerinage que nous accomplissons, vers ce lieu de la récompense éternelle, veuillez nous permettre de vous présenter quelques aumônes contenues dans ce petit sac de voyage, non pas comme salaire de vos travaux, mais comme l'obole des pauvres offert à un pauvre volontaire, fidèle disciple de S. François.

LES PAROISSIENS,  
*De la Baie S. Paul, Comté de Charlevoix.*

Ce six janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

— ~~~~~ —  
RÉPONSE DU P. DÉSIRÉ AUX PAROISSIENS  
DE LA BAIE S. PAUL.

— — — — —  
MONSIEUR LE MAIRE,

Je suis très flatté des félicitations que votre indulgence veut bien m'adresser. Mais laissez-moi vous faire remarquer qu'en m'adressant des félicitations, la paroisse fait son éloge. En effet, ce succès que vous m'attribuez n'est dû qu'à votre esprit de foi et à votre fidélité aux pratiques chrétiennes. Mon unique prétention a été de parler le langage qui convient à des chrétiens dignes de ce nom et j'ai eu la douce satisfaction de me savoir bien compris de tous.

Cette foi sincère et inébranlable qui vous anime, vous l'attribuez à juste titre aux travaux des anciens Recollets qui ont été les tout premiers missionnaires du Canada et dont la Baie S. Paul a été un des premiers postes. Mais ce n'est pas seulement à ces trois Recollets qui ont été curés de cette paroisse que doit être attribué le maintien des bonnes pratiques religieuses ; une large part doit être attribuée à leurs successeurs jusqu'à venir à votre vénéré Pasteur que j'aime à saluer comme un prêtre zélé pour votre sanctification et totalement dévoué à notre Ordre. Tout cela réuni a été pour moi une bien grande joie et je puis dire dès maintenant que mon séjour de plus de trois semaines à la Baie S. Paul comptera parmi mes souvenirs les plus agréables.

C'est la sympathie de la paroisse pour l'Ordre Franciscain qui a décidé un si grand nombre d'entre vous à s'enrôler dans le Tiers-Ordre. Puissent ces tertiaires, en maintenant la tradition des commencements, recueillie pendant cette retraite, se conserver dans la paroisse comme une prédication perpétuelle par leurs bons exemples et leurs vertus. Votre sympathie s'était déjà manifestée à l'égard du Tiers-Ordre régulier dans la personne de ces sœurs franciscaines établies dans votre hospice. Dès leur arrivée, vous les avez entourées de votre affection et de votre confiance. Je ne doute pas qu'elles s'en montreront toujours dignes par leur dévouement à vos pauvres et leurs exemples de vertu.

Et maintenant que mon œuvre est finie au milieu de vous, laissez-moi vous dire non pas "adieu," ce mot est trop dur pour des chrétiens, mais "au revoir." Au revoir au ciel, à ce rendez-vous que je vous ai donné ce matin. Je ne puis encore vous dire au revoir, vénéré pasteur, car voulant faire revivre la tradition des premiers curés de la Baie S. Paul qui avaient leur pied-à-terre ici et rayonnaient dans les paroisses voisines, vous avez bien voulu m'offrir une généreuse hospitalité dans votre presbytère dans l'entre-temps que me donneront les quelques retraites que je dois prêcher dans le voisinage. Appelé à passer plus de trois semaines dans l'intimité de votre digne Pasteur, je ne vous étonnerai pas, mes frères, si je vous parle de son zèle ardent et de l'affection sincère dont il est animé à l'égard de chacun de vous. Du reste, je n'ai pu entendre une seule note discordante dans le tribut de respect et d'affection que vous lui portez tous. Merci, monsieur le curé de l'édification profonde et de l'extrême bonté que vous m'avez témoignées ; et ce merci, je l'adresse avec plaisir à votre digne collaborateur.

Au revoir, mes frères ! Vous me permettez de commencer par vos enfants puisque c'est par eux que j'ai débuté dans la paroisse. Au reste, les parents aiment toujours à voir donner la préférence à leurs enfants. Vous vous conserverez toujours innocentes et vertueuses et animées des mêmes dispositions que j'ai eu tant de bonheur de constater en vous. Au revoir, parents chrétiens, qui m'avez tant édifié par votre assistance à la retraite. Vous continuerez à donner le bon exemple et une éducation chrétienne à vos enfants. Au revoir, jeune sœur chrétienne, l'espoir et l'avenir de la paroisse. Vous conserverez cette générosité qui vous anime pour le bien et la vertu ; vous fuirez toutes les occasions du péché et les entraînements du

monde. Merci à tous de votre bonne volonté et de votre entrain pour assister à la retraite. Je vous remercie de vos généreuses aumônes ; nous sommes pauvres, mais nous prions pour vous, comme du reste nous prions chaque jour pour nos bienfaiteurs, surtout à la sainte Messe. Un lien bien doux nous unit tous maintenant ; vous priez quelquefois pour votre missionnaire, et de mon côté, j'ai été trop heureux au milieu de vous pour ne pas prier souvent pour vous. Au revoir donc, au ciel !

FR. DÉSIRÉ, *M. Obs.*

---

## UNE MÈRE SAUVANT LA VIE DE SON FILS

---

Le fait suivant a été raconté par le P. de Sainte-Valière dans un entretien du Mois de Marie :

Il y a quelques années, une grande noble dame, admirable par la pratique des plus généreuses vertus chrétiennes, habitait une ville du Midi.

Cette dame était veuve ; elle concentrait toutes ses affections sur un fils unique, élevé dans un excellent pensionnat.

Le jeune homme a déjà répondu aux soins de ses maîtres et aux ambitions intimes de sa mère ; le voilà bachelier ès-lettres, bachelier ès-sciences, et en même temps congréganiste de la très Ste Vierge.

Hélas ! Gaston, devenu bientôt étudiant en droit, se liait avec de mauvais camarades, s'abandonnait à la vie dissipante et facile d'une jeunesse frivole et licencieuse.

Une nuit d'hiver, au sortir d'une soirée brillante où il avait beaucoup dansé, Gaston est saisi par une fluxion de poitrine. La maladie s'aggrave très vite ; le docteur, pressé par la mère, finit par déclarer que l'enfant est perdu.

" Oh ! Marie, vous me le rendez, " s'écria-t-elle dans son cœur.

Et puis les yeux en larmes, elle supplie sa sœur de garder le malade et se hâte de prendre le train qui va la conduire à Lourdes. Elle y arrive à quatre heures du soir par un temps froid et pluvieux.

La généreuse mère se retire au fond de la salle d'attente, et quand la foule des voyageurs s'est écoulée, elle défait modestement sa chaussure et ses bas, laisse traîner à dessein les franges de sa robe pour couvrir ses pieds nus. Sur le chemin de la Grotte, elle récite son chapelet.

Cependant, la route était alors couverte de graviers et de cailloux qu'on venait d'entasser pour en rétablir le niveau. La dame intrépide marche sans hésitation au milieu de ces pointes aiguës ; ses pieds sont déchirés, crevassés, laissent partout des empreintes sanglantes. La noble mère ne se décourage pas : elle arrive enfin à la Grotte ; elle prie de tout son cœur et fort longtemps, les bras en croix. Son âme fervente multiplie les plus touchantes dévotions : elle se confesse ; le lendemain elle communie, salue par un dernier cri du cœur la Mère des mères ; elle reprend le chemin de fer, arrive et ouvre en tremblant la porte de sa demeure.

Aussitôt la sœur garde-malade s'empresse et lui adresse cette parole expressive : " Il est guéri !

Hier soir, vers cinq heures, il s'est endormi d'un profond sommeil. Ce matin en s'éveillant, il m'a déclaré qu'il ne souffrait plus, il se croyait rétabli ? J'ai fait appeler le docteur : celui-ci est dans la stupefaction : plus de fièvre, plus d'embarras dans les organes respiratoires, santé parfaite ! "

" Oh ! bonne Mère, s'écrie la pénitente de Lourdes, j'étais bien sûre que vous me rendriez mon fils ! "

La généreuse dame raconte alors à sa sœur les pieux secrets de son pèlerinage à Lourdes. Et toutes les deux, avec le jeunè ressuscité, définitivement converti cette fois, se confondent en actions de grâces envers la toute puissante Vierge de la Grotte.

La famille honorée de cette grâce nous est particulièrement connue.

JOURNAL DE LOURDES.

---

## FAUT-IL ALLER AU THEATRE ?

---

C'est M. Alexandre Dumas fils, qui répond lui-même dans une lettre où il dit " au public " une pièce dont il est l'auteur : *La princesse Georges*.

" Il y a vingt ans que nous avons fait connaissance, et nous n'avons pas encore eu à nous plaindre sérieusement l'un de l'autre. Ce n'est pas cependant que quelques esprits, jaloux de cette bonne et longue entente, n'aient essayé de semer les mauvais propos et la discorde entre nous, tout récemment encore, au sujet de : *Une visite de noces* et de l'ouvrage ici présent.

On t'a crié plus que jamais : *N'y va pas ; c'est immoral*. Heureusement, toi et moi sommes en relations, et, comme les autres, tu es venu voir de quoi il s'agissait ; tu y es même retourné, et, comme on insistait, tu as couru avec tes amis, avec ta femme, avec ton fils.

Tu n'y a pas mené ta fille ; *tu as eu raison*.

*Il ne faut jamais mener sa fille au théâtre, disons-le une fois pour toutes*. Ce n'est pas seulement l'œuvre qui est immorale, c'est le lieu. Partout où l'on constate l'homme, il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre devant tous les regards, et le théâtre ne vit, plus il est élevé et loyal, que de cette constatation.

Nous avons à nous dire là, entre grandes personnes, à qui la vie réelle en a déjà appris long, nous avons à nous dire des choses que les vierges ne doivent pas entendre.

Finissons-en donc avec l'hypocrisie de ce mot : *C'est immoral*, qui ne saurait s'adresser à nous, et sachons bien que, le théâtre étant la peinture ou la satire des passions et des mœurs, *il ne peut jamais être qu'immoral*, les passions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes."

Nous n'ajouterons rien à un tel jugement signé d'un tel nom ; il nous suffira de le signaler aux pères et aux mères de famille.

Si, de l'aveu de M. Alexandre Dumas fils, le théâtre ne peut qu'être immoral ;

Si l'on voit et si l'on dit en ce mauvais lieu, des choses que les vierges ne doivent ni regarder ni entendre ;

Si enfin *il ne faut jamais y mener sa fille* ;

N'est-il pas évident que ce plaisir suspect est incompatible avec l'austérité de la morale chrétienne ? . . .

La démonstration est péremptoire, et M. Alexandre Dumas fils, nous la donne avec une compétence et une autorité qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs.

LE PÈLERIN.

